



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**Arrêté préfectoral portant création du comité scientifique du plan de lutte contre les algues vertes**

**LE PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE  
PREFET D'ILLE ET VILAINE**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le plan de lutte contre les algues vertes annoncé par M. le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et par Mme la Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, le 5 février 2010 à Rennes,

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales,

**ARRETE**

Article 1 :

Un comité scientifique est créé afin d'expertiser et d'évaluer la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes en Bretagne.

Article 2 :

Le comité scientifique est placé auprès du comité de pilotage, chargé de la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes.

## PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

Le comité scientifique est sollicité pour rendre un avis d'expert aux étapes-clé de déclinaison du plan algues vertes, sur des documents ou protocoles finalisés. Il procède à l'évaluation des actions qui lui sont soumises.

### Article 3 :

Il comprend les membres suivants :

- Monsieur Luc Aquilina, Université de Rennes 1,
- Monsieur Pierre Arousseau, Agrocampus Ouest, Rennes
- Monsieur Nicolas Beaudoin, Institut National de Recherches Agronomiques, Laon
- Monsieur Marc Benoit, Institut National de Recherches Agronomiques, Mirecourt
- Monsieur Jean-Pierre Cohan, ARVALIS, Institut du végétal, Rennes
- Madame Nicole Croix, professeur émérite, Université de Nantes
- Madame Laure Despres, professeur émérite, Université de Nantes
- Monsieur Patrick Dion, Centre d'Etude et de Valorisation des Algues, Pleubian
- Monsieur Jean Yves Dourmad, Institut National de Recherches Agronomiques, Rennes
- Monsieur Patrick Durand, Institut National de Recherches Agronomiques, Rennes
- Monsieur Jean Claude Emile, Institut National de Recherches Agronomiques, Lusignan
- Monsieur Éric Justes, Institut National de Recherches Agronomiques, Castanet-Tolosan
- Monsieur Jean Claude Helin, professeur émérite, Université de Nantes,
- Monsieur André Le Gall, Institut de l'élevage, Paris
- Monsieur Alain Menesguen, IFREMER, Plouzané
- Monsieur Bernard Nicolardot, Agrosup, Dijon
- Madame Virginie Parnaudeau, Institut National de Recherches Agronomiques, Rennes
- Monsieur Jean Louis Peyraud, Institut National de Recherches Agronomiques, Rennes
- Monsieur Yvon Salaun, IFIP, Institut du porc, Le Rheu
- Monsieur Julien Tournebize, Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural des Eaux et Forêts, Anthony
- Madame Véronique Van Tilbeurgh, Université de Rennes 2

La présidence du comité scientifique est assurée par Monsieur Jean-Claude Helin.

### Article 4 :

Le président est nommé pour une période de un an, renouvelable.

### Article 5 :

Le secrétariat du comité scientifique est assuré par la DREAL Bretagne.

### Article 6 :

Le comité scientifique est saisi, pour avis, par le comité régional de suivi du plan de lutte contre les algues vertes.

La consultation est réalisée sous forme écrite.

Les avis du comité scientifique sont formulés par écrit, et sont rendus publics.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

Article 7 :

Le comité scientifique peut faire appel à des experts.

Article 8 :

Le fonctionnement du comité est régi par un règlement intérieur.

Article 9

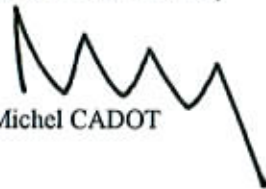
L'arrêté du 7 Avril 2010 portant sur le même objet est abrogé.

Article 10:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Rennes, le 21 MAI 2010

Le Préfet de la Région Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,



Michel CADOT